

OBLIGATIONS ET TEXTES DE REFERENCES

Loi PACTE du 22 mai 2019 : établissement de la RSE
Article 1833 du code civil : l'objet social de toutes les sociétés intègre la considération des enjeux sociaux et environnementaux
Directive CSRD du Pacte Vert de l'Union Européenne
Norme ISO 26000

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant
Responsable QHSE
Responsable RH
Elus au CSE/CSSCT
Chargé de mission RSE

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Rendre le stagiaire capable de :

- Comprendre les enjeux de développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
- Identifier les obligations réglementaires et leur impact sur les pratiques des établissements
- Découvrir les principaux outils et leviers opérationnels pour structurer une démarche RSE efficace et alignée avec les attentes des parties prenantes.

CONTENU :

Les enjeux du développement durable et de la RSE

Présentation des grands défis planétaires et des textes fondateurs
Intégration des dimensions environnementales, sociales et économiques dans une stratégie d'entreprise
Exercice autour des objectifs de développement durable

Examiner la pratique de la RSE et la gestion des parties prenantes

Cartographie et hiérarchisation des parties prenantes
Exercice pratique : identification des personnes ressources dans son établissement

Caractériser l'économie circulaire et les achats responsables

Panorama des modèles circulaires et nouveaux modèles d'affaires
Focus sur le levier stratégique des achats responsables

Se repérer parmi les obligations réglementaires

Distinguer les normes ISO 26000, 14001, 20400
Comprendre le cadre réglementaire français
Décoder les politiques européennes : Pacte vert, taxonomie verte, critères ESG
Etudes de cas

La pratique RSE dans son établissement

Mise en œuvre des outils RSE : bilan carbone, analyse du cycle de vie, reporting extra-financier
Exercice : calcul simplifié de son bilan carbone
Sensibilisation aux risques de greenwashing et purpose washing
Cas pratiques

Structurer une démarche RSE cohérente

Les 7 grandes étapes d'une démarche RSE

Les leviers internes et managériaux

Mise en situation

METHODE PEDAGOGIQUE

Diaporamas, échanges et partages d'expérience.

Exercices pratiques et études de cas

MOYENS PEDAGOGIQUES

Diaporama vidéoprojeté

Cahier de prise de notes, paperboard

EVALUATION DE LA FORMATION

Une évaluation formative est menée durant la formation.

Les exercices permettent de se positionner quant à l'acquisition des notions.

INTERVENANT

Formateur qualifié

AGREMENT

EGIDE ENTREPRISE est titulaire des habilitations, délivrées par l'INRS et l'Assurance Maladie, et des agréments, délivrés par la préfecture des Hauts-de-France, pour dispenser les formations en prévention des risques professionnels.

VALIDATION DE LA FORMATION.

Attestation de fin de formation

DUREE FORMATION

2 jours (14 heures de face à face pédagogique)

RECYCLAGE

Un Maintien et Actualisation des Compétences est recommandé tous les 3 ans.

NOMBRE STAGIAIRES

- maximum 10 personnes
- minimum 4 personnes

MODALITES ACCUEIL HANDICAP

Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.